

BILAN OMAA 2025 en OCCITANIE

Principaux résultats

- Légère augmentation du nombre de déclarations passant de 144 à 155
- La saisonnalité des troubles constatés a été plus lissée sur le début de printemps jusqu'au mois de juin. La confusion possible avec l'enquête nationale mortalité hivernale peut avoir eu une influence. Celle-ci ne se substitue pas aux déclarations qui peuvent être faites à l'OMAA.
- Un pic de déclarations en juillet lié à un nombre important de déclarations de mortalités massives aigues sur le Tournesol. Celles-ci ont bien été prises en compte par la DRAAF qui envisage de faire une enquête poussée en 2026 sur ce phénomène.
- Les déclarations ont été faites dans tous les départements avec une répartition inégale régionalement.
- 76,7% des cas ont été orientés vers le dispositif de surveillance des « Autres troubles » et 37% de ceux-ci ont conduit à une visite sur le rucher (hors MMA).
- Lors des visites, les diagnostics ou suspicions cliniques de varroose puis de viroses (principalement dues à CBPV et DWV) étaient les plus fréquents, suivi de la loque Européenne et de la famine

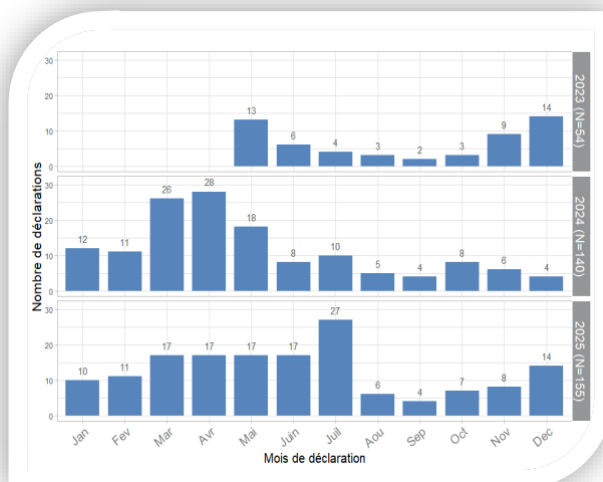


Figure : Nombre mensuel de déclarations à l'OMAA entre 2023 et 2025 en Occitanie

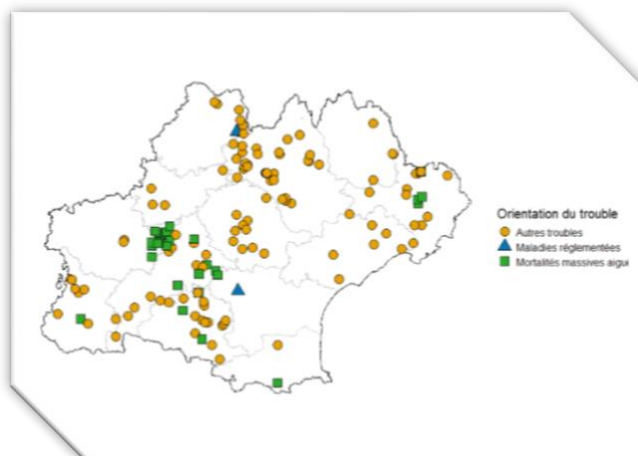


Figure : Localisation et orientation des troubles constatés en 2025 en Occitanie

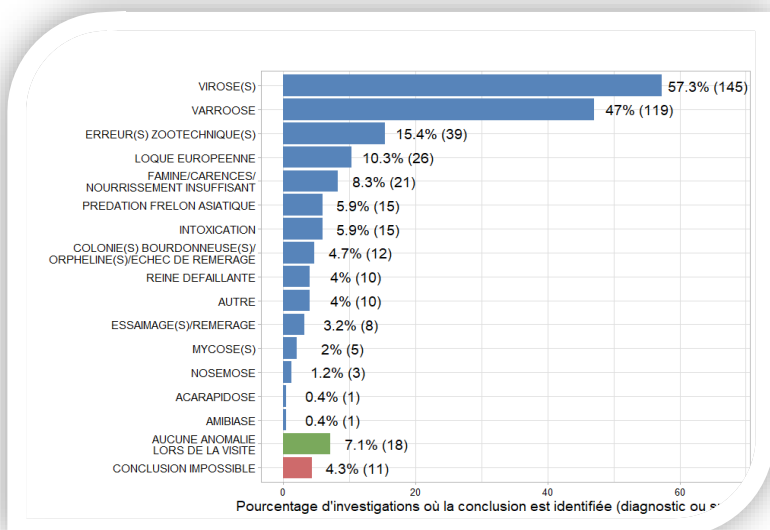
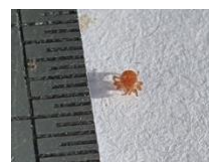


Figure : Diagnostics ou suspicions de l'investigateur (n=459) sur 253 troubles orientés Autres troubles, constatés toutes régions confondues en 2025 (NB : 1 trouble correspond à 1 investigation ; 1 trouble peut être associé à plusieurs diagnostics/suspensions)

Les déclarations des troubles OMAA 2025 en Occitanie

Légère augmentation du nombre de déclarations enregistrées : 94,8% des appels sont faits par un détenteur du rucher, les autres déclarations proviennent de vétérinaires ou de TSA

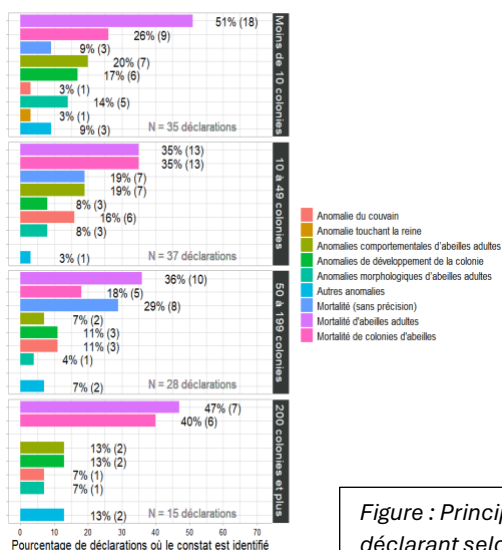
Orientation vers les dispositifs de surveillance : les pourcentages des troubles orientés vers les différents dispositifs de surveillance sont les suivants : 1,3% orientées en DS1 (1 suspicion de *Tropilaelaps* et 1 de petit coléoptère des ruches), 22% orientées en mortalité massive aigue et 76,7% en autre trouble.



Confusion avec *Tropilaelaps*



Confusion Blatte et *Aethina tumida*



Constats identifiés à l'issue de la déclaration téléphonique

Quel que soit le nombre de colonies de l'apiculteur, la déclaration enregistrée par les répartiteurs concerne plus fréquemment les mortalités d'abeilles que les anomalies de développement de la colonie, de comportement des abeilles adultes, des anomalies morphologiques ou des anomalies du couvain rapportées lors des déclarations. (cf graphique ci-contre).

Figure : Principaux constats identifiés (n=161) par le répartiteur d'après les dires du déclarant selon la taille du cheptel de l'apiculteur, sur 115 troubles orientés Autres troubles, constatés en Occitanie depuis janvier 2025 (NB : 1 trouble correspond à 1 déclaration ; 1 trouble peut être associé à plusieurs constats)

Les visites des surveillances des « autres troubles » en 2025 en Occitanie

Caractéristiques des visites Parmi les déclarations orientées vers le dispositif de surveillance des « Autres troubles », 37 % ont conduit à une visite sur le rucher. Plus de la moitié des visites concernaient des troubles constatés entre mars et juin. La réactivité du dispositif a été bonne avec 87% des visites réalisées dans la semaine qui suivait l'appel téléphonique.

Conclusions des visites Quelle que soit la catégorie de l'apiculteur, les conclusions (diagnostics ou suspicions cliniques) de varroose puis de viroses (principalement dues au CBPV et au DWV) étaient les plus fréquentes, la famine arrive désormais en cinquième position pour l'ensemble des catégories (alors qu'elle était en 3ème position en 2024 avec un printemps catastrophique).

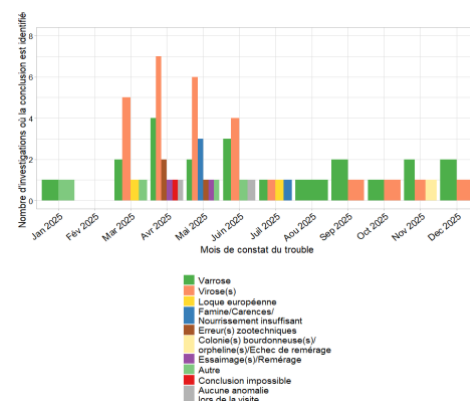
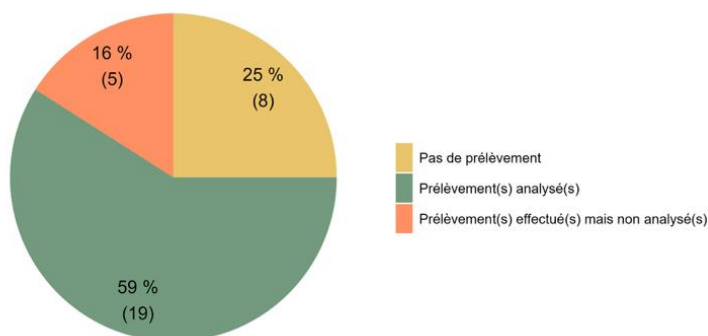


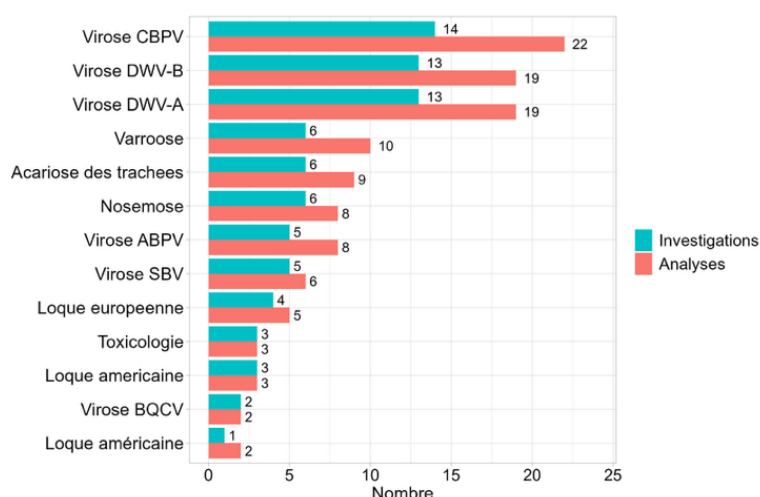
Figure : Répartition mensuelle des diagnostics ou suspicions de l'investigateur (n=67) sur 37 troubles orientés Autres troubles constatés en 2025 en Occitanie (NB : 1 trouble correspond à 1 déclaration ; 1 trouble peut être associé à plusieurs diagnostics/suspensions)

Cette année des phénomènes de famine ont été plus tardifs (mai et juillet) liés principalement à des trous de miellées. (météo pluvieuse, venteuse ou caniculaire, grandes cultures avec trous de miellées)

Des prélèvements ont été réalisés dans 75% des visites et 59% ont été analysés. Certains échantillons n'ont pas été analysés car ils n'étaient pas éligibles (non pris en charge) ou pour d'autres raisons.



Nombre et pourcentage d'investigations « Autres troubles » ayant conduit à des prélèvements et des analyses de laboratoire en Occitanie à partir de mars 2025



Nombre d'investigations et nombre d'analyses selon les maladies recherchées en Occitanie à partir de mars 2025

Conclusion

L'OMAA étend progressivement sa couverture territoriale. Les données de 2025 confirment la prédominance des affections liées au varroa et aux virus au sein du dispositif de surveillance des « Autres troubles », tout en mettant en évidence un nombre élevé de cas de famine. La publication régulière de bulletins régionaux contribue à la diffusion des informations récoltées. Il paraît toujours nécessaire de renforcer la communication auprès des apiculteurs afin que tous les troubles affectant les abeilles soient déclarés, sans restriction aux seules mortalités, et que ces déclarations interviennent le plus rapidement possible pour permettre une investigation optimale, un diagnostic plus précis et si besoin la diffusion d'alertes précoces auprès des apiculteurs

Actualités

Formation continue



A vos calendriers vers un nouveau webinaire, « regards croisés - scientifiques, techniciens et apiculteurs »

Prochain webinaire : Sélection de l'abeille, intégrer un nouveau critère dans sa sélection : l'exemple de l'autonomie alimentaire.

Visio conférence le 19 février de 9h à 11h

Pour vous inscrire vous pouvez cliquer sur le [lien d'inscription](#)



Pour recevoir les précédents webinaires cliquez sur le lien youtube suivant :



Formation initiale TSA



La formation initiale des TSA (Technicien Sanitaire Apicole) se déroulera au rucher école de Réalmont dans le Tarn du 9 au 13 mars 2026 et les 9 et 10 avril 2026.

Assemblée générale



L'assemblée Générale Ordinaire de l'ADA Occitanie : jeudi 12 février 2026, de 9h30 à 16h00 au centre AVEA à

Narbonne, informations, programme et inscription au lien suivant

[Inscription AG 2025 de l'ADA Occitanie](#)

Rencontres



14^{ème} journée apicole annuelle de **Florac** le **samedi 7 février 2026** organisée par le GSA 48.